

CATALOGUE DES FORMATIONS

FORMATIONS RGE
RECONNUE GARANT ENVIRONNEMENT

PERFECTIONNEMENT MÉTIERS

GESTION ENTREPRISE & MARCHÉS

PRÉVENTION DES RISQUES

FORMATIONS PROFESSIONNELLES
ARTISANS ET SALARIÉS BTP



www.capecb82.fr

244 rue de l'Abbaye, 82000 Montauban
Tél. 05.63.03.86.00 - info@capecb82.fr



2019

1^{er} semestre

FORMATIONS TECHNIQUES CHAUFFAGISTES ELECTRICIENS

1

DEVENIR PROFESSIONNEL DU GAZ - PG RÉGLEMENTATION GAZ

5 / 6 / 7 Février 2019 (82)

Programme : Les règles techniques des installations domestiques gaz (ventilations, évacuation des fumées, tuyauteries, ...) - Passage du QCM Qualigaz**
Formation permettant d'accéder ou de renouveler l'appellation Professionnel GAZ



Artisan TNS : 96 € Président SAS : 96 €

Salarié : 96 € avec prise en charge du salaire de 312 €

** Prix passage du test Qualigaz : 68,86 € TTC



2

INSTALLATION ÉLECTRIQUE EN NEUF NORME NF C 15-100

7 Mars 2019 (82)

Programme : Connaitre les évolutions récentes de la norme NF C 15-100 : Nouveaux volumes en SDB, Protections tableaux, circuits spécialisés cuisines, liaisons equipotentielles, ...



Artisan TNS : 32 € Président SAS : 32 €

Salarié : 32 € avec prise en charge du salaire de 104 €



3

INSTALLATION ÉLECTRIQUE EN RENOVATION MISE EN SÉCURITÉ

25 Avril 2019 (82)

Programme : Connaître la réglementation relative à la mise en location des logements existants dont l'installation électrique a plus de 15 ans. Etre capable d'identifier et de corriger les défauts de sécurité dans le cadre de la mise en sécurité.

Permet de délivrer l'attestation CONSUEL de conformité aux bailleurs.



Artisan TNS* : 32 € Président SAS* : 32 €

Salarié* : 32 € avec prise en charge du salaire de 104 €



* Les prix indiqués sont basés sur les critères de prise en charge des OPCA du BTP validés jusqu'au 31 mars 2019.

Au delà de cette date, les critères pouvant être modifiés, les tarifs sont susceptibles de modification (entrée en application de la réforme de la formation professionnelle). Toute modification tarifaire fera l'objet d'un accord écrit entre le CTFPA et l'entreprise avant la participation au stage.

4 **QUALI PAC** 2 / 3 / 4 / 9 / 10 Avril 2019 (82)**DOMAINE RGE : PAC CHAUFFAGE & ECS**

Programme : Obtenir la qualification RGE pour les installations en PAC chauffage et chauffe-eaux thermodynamiques. Formation et passage du test théorique et pratique.



Artisan TNS* : 160 €
Président SAS* : 160 €
Salarié* : 160 € avec prise en charge du salaire de 520 €

5 **QUALI BOIS EAU** 2 / 3 / 6 / 7 Mai 2019 (82)**DOMAINE RGE : CHAUDIÈRES ET POËLES BOIS**

Programme : Obtenir la qualification RGE pour les installations de chaudières biomasses et poèles bois / granulés. Des notions en chauffages hydrauliques sont nécessaires pour suivre ce stage. Formation et passage du test théorique et pratique.



Artisan TNS* : 128 €
Président SAS* : 128 €
Salarié* : 128 € avec prise en charge du salaire de 416 €

6 **QUALI BOIS AIR** 6 / 7 / 8 Mars 2019 (82)**DOMAINE RGE : POËLES BOIS ET INSERTS**

Programme : Obtenir la qualification RGE pour les installations de poèles bois / granulés et inserts bois. Formation et passage du test théorique et pratique.



Artisan TNS : 96 €
Président SAS : 96 €
Salarié : 96 € avec prise en charge du salaire de 312 €

7 **QUALIPV ELEC** 28 Fev et 1 / 4 / 5 Mars 2019 (82)**DOMAINE RGE : GÉNÉRATEUR PHOTOVOLTAIQUE**

Programme : Connaître les règles techniques (théoriques et pratiques) des installations domestiques solaires photovoltaïques. Cette formation comprend le passage du Test pour accéder aux qualifications RGE.



Artisan TNS : 128 €
Président SAS : 128 €
Salarié : 128 € avec prise en charge du salaire de 416 €



FORMATIONS TECHNIQUES TOUS CORPS D'ETAT BTP



8 FEEBAT RENOVE 3 / 4 / 5 juillet 2019 (82) DOMAINES RGE : ISOLATIONS, MENUISERIES, CHAUDIÈRES

Programme : Obtenir la qualification RGE dans les domaines de l'isolation (murs, toitures), des menuiseries extérieures ou des chaudières hautes performances (gaz/fouï).



Artisan TNS*, Président SAS, et Salarié BTP : 660 € qui seront entièrement remboursés. Concernant les salariés BTP, prise en charge du salaire à hauteur de 300 €.



9 AMÉLIORATION ENERGÉTIQUE DES LOGEMENTS APPROCHE PRATIQUE 23 / 24 Avril 2019 (82)

Programme : Etre capable de poser tous types d'isolants fibreux appropriés en rénovation des logements en fonction des contraintes du bâti (maisons anciennes en pierre, terre crue, ...). Pose des menuiseries en rénovation avec traitement des interfaces (supports, étanchéité, pare vapeur, rejingots, ...)



Artisan TNS* : 64 € Président SAS* : 64 €
Salarié* : 64 € avec prise en charge du salaire de 208 €



10 ISOLATION CHAUX CHANVRE PROJETEE INITIATION & MISE EN OEUVRE 22 / 23 / 24 Mai 2019 (82)

Programme : Mise en oeuvre manuelle du mélange chaux chanvre (sol et dalle, remplissage pour toitures et murs, enduits de finition). les règles professionnelles et ses applications. Initiation à la projection machine. Coût de mise en oeuvre et arguments.



Artisan TNS* : 96 € Président SAS* : 96 €
Salarié* : 96 € avec prise en charge du salaire de 312 €



* Les prix indiqués sont basés sur les critères de prise en charge des OPCA du BTP validés jusqu'au 31 mars 2019.

Au delà de cette date, les critères pouvant être modifiés, les tarifs sont susceptibles de modification (entrée en application de la réforme de la formation professionnelle). Toute modification tarifaire fera l'objet d'un accord écrit entre le CTFPA et l'entreprise avant la participation au stage.



11 ACCESSIBILITÉ / ADAPTATION AU VIELLISSEMENT LOGEMENTS ET COMMERCES

courant Avril 2019 (82)

Programme : Connaître les situations handicapantes et savoir les appréhender pour prendre en compte les besoins des personnes à mobilité réduite. Connaître la réglementation en vigueur et proposer des solutions pertinentes et adaptées, par anticipation, sans attendre la dépendance. **CHARTE AB + SENIOR CARSAT**



Artisan TNS* : 64 € Président SAS* : 64 €
Salarié* : 64 € avec prise en charge du salaire de 208 €



2 jours

12 ENDUITS HYDRAULIQUES PROJETES AU SABLON PETITES ET MOYENNES SURFACES

8 / 9 Avril - Albi (81)

Programme : Pour les petites et moyennes surfaces, la projection au sablon est une alternative économique à la projection mécanique. Elle permet un travail soigné et de précision en couches fines. Les mortiers utilisés sont soit prêt à l'emploi, soit formulés artisanalement. Préparation des supports, projection et dressage. Etre capable de régler un compresseur en fonction du sablon utilisé.



Artisan TNS* : 64 € Président SAS* : 64 €
Salarié* : 64 € avec prise en charge du salaire de 208 €



2 jours

NOUVEAU
Stage pratique

13 PATHOLOGIES DES INSTALLATIONS DE VENTILATION INSTALLATION & MAINTENANCE

13 / 14 Juin 2019 (82)

Programme : Connaître les technologies, règles de conception et mise en œuvre des systèmes de ventilation. Choisir les plus adaptés aux critères de renouvellement d'air et performances énergétiques. Repérer les pathologies issues d'une mauvaise mise en œuvre. Savoir réaliser les opérations d'entretien et maintenance des VMC.



Artisan TNS* : 64 € Président SAS* : 64 €
Salarié* : 64 € avec prise en charge du salaire de 208 €



2 jours

NOUVEAU

- 14 PERFECTIONNEMENT DEPANNAGE CLIM. ET PAC** **4 / 5 Juin 2019 (82)**
- Programme :** Maîtriser les paramètres de fonctionnement d'une climatisation et/ou PAC en assurant les opérations de maintenance curatives. Etudes de cas sur bancs pédagogiques (simulation de pannes, dérives observées, réparations et suivi de bon fonctionnement).
-  Artisan TNS* : 64 € Président SAS* : 64 €
Salarié* : 64 € avec prise en charge du salaire de 208 €
-  2 jours
-
- 15 L'APPROCHE COMMERCIALE DU DEPANNEUR** **INFORMER & CONSEILLER SES CLIENTS 28 / 29 Mars 2019 (82)**
- Programme :** Rester maître de la situation face aux objections du client (mise en situation d'un client mécontent et typologies de clientèle). Formuler des conseils d'utilisation et exprimer son devoir d'alerte. Prescrire des solutions de remplacement. Les documents à produire (PV reception, attestation entretien, rétractation, certificat de ramonage, ...)
-  Artisan TNS : 96 € Président SAS : 192 €
Salarié : 192 € avec prise en charge du salaire de 208 €
-  2 jours
-  NOUVEAU
-
- 16 ELECTRICITE BIO-COMPATIBLE** **17 Mai 2019 (82)**
- LIMITER LES CHAMPS ELECTROMAGNÉTIQUES**
- Programme :** A chaque projet d'habitat, son installation électrique biotique. Les solutions varient selon la nature des matériaux de construction et le niveau de protection recherché. Les protections sont différentes selon les pièces, les chambres étant celles à protéger en priorité. Préconisations en installations neuves et rénovations.
-  Artisan TNS* : 32 € Président SAS* : 32 €
Salarié* : 32 € avec prise en charge du salaire de 104 €
-  1 jour
-  NOUVEAU
-
- 17 LES PATHOLOGIES DU BATI ANCIEN** **29 Avril 2019 (82)**
- LES PRINCIPAUX DÉSORDRES**
- Programme :** Connaître, analyser et comprendre les dégradations pathogènes externes et internes du bâti ancien d'avant 1948 (comportement hygrométrique et thermique, structures et résistances des matériaux). Définir les améliorations sur la structure et l'enveloppe en choisissant les solutions techniques adéquates.
-  Artisan TNS* : 32 € Président SAS* : 32 €
Salarié* : 32 € avec prise en charge du salaire de 104 €
-  1 jour

* Les prix indiqués sont basés sur les critères de prise en charge des OPCA du BTP validés jusqu'au 31 mars 2019.

Au delà de cette date, les critères pouvant être modifiés, les tarifs sont susceptibles de modification (entrée en application de la réforme de la formation professionnelle). Toute modification tarifaire fera l'objet d'un accord écrit entre le CTFPA et l'entreprise avant la participation au stage.



18

REPONDRE AUX MARCHES PUBLICS

REDIGER SON MéMOIRE TECHNIQUE

8 Avril 2019 (82)

Programme : Méthodologie pour rédiger un mémoire technique. Savoir décrypter les documents du dossier de consultation. Apporter une touche commerciale lors de la rédaction du mémoire technique.

Artisan TNS* : 48 € Président SAS* : 96 €
Salarié* : 96 € avec prise en charge du salaire de 104 €

19

REPONDRE AUX MARCHES PUBLICS
DÉMATÉRIALISATION

6 Mai 2019 (82)

Programme : Depuis le 1er Octobre 2018, tous les marchés publics sont dématérialisés. Méthodologie pour répondre aux marchés. Maîtriser la procédure, les plateformes en ligne et l'utilisation de la signature électronique.

Artisan TNS* : 48 € Président SAS* : 96 €
Salarié* : 96 € avec prise en charge du salaire de 104 €

20

ATTESTATION CAPACITÉ FLUIDES
LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'AGRÉMENT

12 Juin 2019 (82)

Programme : Etre capable de gérer administrativement les stocks de fluides frigorigènes dans le cadre des attestation de capacité. Identifier et être capable de compléter les CERFA correspondants. L'auto contrôle des équipements de récupération et la réglementation sur l'évolution des fluides R410 / R32 ...

Artisan TNS* : 32 € Président SAS* : 32 €
Salarié* : 32 € avec prise en charge du salaire de 104 €

FORMATIONS
GESTION ET MARCHÉS21 BIM - BUILDING INFORMATION MODELING
MAQUETTE NUMÉRIQUE BÂTIMENT 20 / 21 Mai 2019 (82)

Programme : Comprendre la méthode de travail BIM autour d'un modèle exploitable qu'est la maquette numérique. S'approprier les bases du BIM afin de comprendre le rôle des acteurs d'un chantier BIM et l'interopérabilité ainsi que le principe de détection des clashs



Artisan TNS* : 64 €
Président SAS* : 64 €
Salarié* : 64 € avec prise en charge du salaire de 208 €

22 R.G.P.D. 5 Mars 2019 (82)
METTRE SON ENTREPRISE EN CONFORMITÉ FACILEMENT

Programme : Le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur. Les entreprises doivent mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour assurer la protection des données à caractère. Entrer dans la démarche et réaliser ses plans d'actions de mise en conformité des traitements.



Artisan TNS : 48 €
Président SAS : 96 €
Salarié : 96 € avec prise en charge du salaire de 104 €



Obligatoire
au 25 Mai 2018

23 SOUS TRAITANCE BTP - EVITEZ LES ERREURS !
NOMBREUX CONTRÔLES URSSAF 19 Juin 2019 (82)

Programme : Connaître les règles pratiques de la sous-traitance en marchés de travaux BTP (publics ou privés). Rédaction des contrats, analyse des clauses, paiements, cautionnement, responsabilités des travaux, obligations de vigilance et gestions des difficultés.



Artisan TNS* : 48 €
Président SAS* : 96 €
Salarié* : 96 € avec prise en charge du salaire de 104 €



NOUVEAU

* Les prix indiqués sont basés sur les critères de prise en charge des OPCA du BTP validés jusqu'au 31 mars 2019.

Au delà de cette date, les critères pouvant être modifiés, les tarifs sont susceptibles de modification (entrée en application de la réforme de la formation professionnelle). Toute modification tarifaire fera l'objet d'un accord écrit entre le CTFPA et l'entreprise avant la participation au stage.

FORMATIONS SÉCURITÉ & PRÉVENTION

24 HARNAIS DE SECURITE TRAVAUX EN HAUTEUR

13 Mai 2019 (82)

Formation
OBIGATOIRE

Programme : Formation obligatoire pour les salariés qui utilisent un harnais de sécurité. Formation pratique sur ancrages, lignes de vie, ...)



Artisan TNS* : 32 €

Président SAS* : 32 €

Salarié* : 32 € avec prise en charge du salaire de 104 €



ÉCHAFAUDAGES FIXES MONTAGE DÉMONTAGE UTILISATION

Formation
OBIGATOIRE

Programme : Formation obligatoire pour les salariés qui montent, démontent et/ou utilisent des échafaudages fixes.



Artisan TNS* : 64 €

Président SAS* : 64 €

Salarié* : 64 € avec prise en charge du salaire de 208 €



25 MONTAUBAN : Dates : 3 / 4 Juin 2019

26 Dans votre entreprise : Effectif mini : 6 personnes.
Dates : à définir avec vous

27 ÉCHAFAUDAGES ROULANTS MONTAGE DÉMONTAGE UTILISATION 27 / 28 Juin 2019 (82)

Formation
OBIGATOIRE

Programme : Formation obligatoire pour les salariés qui montent, démontent et/ou utilisent des échafaudages roulants, ou utilisent un harnais.



Artisan TNS* : 64 €

Président SAS* : 64 €

Salarié* : 64 € avec prise en charge du salaire de 208 €



FORMATIONS SÉCURITÉ & PRÉVENTION



28 AIPR AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX Le 17 Juin 2019 (82)

Formation
OBLIGATOIRE

Programme : Obligation de compétences pour les personnels intervenant à proximité des réseaux enterrés. (TP, Maçons, ...).

€ Artisan TNS* : 32 € Président SAS* : 32 €
Salarié* : 32 € avec prise en charge du salaire de 104 €

1 jour

29 CACES NACELLES _ PEMP (1B / 3B)

11, 12 et 13 Juin 2019 (82)

Formation
OBLIGATOIRE

Programme : Être capable de conduire et d'utiliser une PEMP dans le respect des règles de sécurité. Vérifier l'aptitude à la conduite **CACES R386**.

€ Artisan TNS* : 96 € Président SAS* : 96 €
Salarié* : 96 € avec prise en charge du salaire de 312 €

3 jours

30 CACES ENGINS DE CHANTIER (R 372 M) CAT 9 - CHARIOT/MANISCOPIC

4 / 5 Mars 2019 (82)

Formation
OBLIGATOIRE

Programme : Être capable de conduire et d'utiliser un engin de chantier à conducteur porté. Vérifier l'aptitude à la conduite **CACES R372m**

Catégorie 9 (Chariots / Maniscopic) Pré-requis : Conducteurs expérimentés

€ Artisan TNS : 64 € Président SAS : 64 €
Salarié : 64 € avec prise en charge du salaire de 208 €

2 jours

* Les prix indiqués sont basés sur les critères de prise en charge des OPCA du BTP validés jusqu'au 31 mars 2019.

Au delà de cette date, les critères pouvant être modifiés, les tarifs sont susceptibles de modification (entrée en application de la réforme de la formation professionnelle). Toute modification tarifaire fera l'objet d'un accord écrit entre le CTFPA et l'entreprise avant la participation au stage.

31

SAUVEUR SECOURISTE DU TRAVAIL STAGE INITIAL

1 / 2 Juillet 2019 (82)

Programme : Formation initiale aux gestes de premiers secours**Formation
Recommandée**Artisan TNS* : 64 € Président SAS : 64 €
Salarié : 64 € avec prise en charge du salaire de 208 €

2 jours

32

PREPARATION HABILITATION ELECTRIQUE B0, NON ELECTRICIEN

18 / 19 Mars 2019 (82)

**Formation
OBIGATOIRE****Programme** : Obligatoire pour tous les salariés réalisant des interventions à proximité des installations électriques (Peintres, Menuisiers, Plâtriers, ...).Artisan TNS : 64 € Président SAS : 64 €
Salarié : 64 € avec prise en charge du salaire de 208 €

2 jours

33

PREPARATION HABILITATION ELECTRIQUE B1 B1V B2 BR

15 / 16 / 17 Avril 2019 (82)

**Formation
OBIGATOIRE****Précisions
RECYCLAGE****Programme** : Obligatoire pour tous les salariés réalisant des interventions sur des installations électriques (Electriciens, Chauffagistes, Frigoristes, ...).Artisan TNS* : 96 € Président SAS* : 96 €
Salarié* : 96 € avec prise en charge du salaire de 312 €

3 jours

Le recyclage des habilitations électriques est recommandé tous les 3 ans. Dans ce cas, le stagiaire participe uniquement aux 2 derniers jours de la formation (Prix 64€). Vous devez nous préciser cette indication à l'inscription. Pour plus d'information, contactez nous au 05.63.03.86.00.

TRAVAUX A PROXIMITE D'AMIANTE SS4 TRAVAILLEURS EXPOSÉS

Lieu : ALBI (81)

**Formation
OBIGATOIRE****Programme** : Obligatoire pour tous les salariés réalisant des interventions sur des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.**34****Personnel encadrant** : **Dates** : 6 / 7 / 12 / 13 et 14 Juin 2019Artisan TNS* ou Dirigeant salarié* : 160 €
Salarié* : 160 € avec prise en charge du salaire de 520 €

5 jours

35**Opérateur de chantier** : **Dates** : 6 et 7 juin 2019Artisan TNS* ou Dirigeant salarié* : 64 €
Salarié* : 64 € avec prise en charge du salaire de 208 €

2 jours

BULLETIN D'INSCRIPTION

BULLETIN D'INSCRIPTION 2019

Réservez vos stages, les places sont limitées !

Retour par courrier ou télécopie au 05 63 03 70 02 ou mail : info@capeb82.fr

- 1 - Professionnels du Gaz
- 2 - NFC 15-100 Évolutions
- 3 - Mise en sécurité électrique
- 4 - QUALI PAC
- 5 - QUALI BOIS EAU
- 6 - QUALI BOIS AIR
- 7 - QUALI PV ELEC
- 8 - FEEBAT Rénove
- 9 - Amélioration Energétique
- 10 - Isolation chaux chanvre
- 11 - Accessibilité AB+ Séniors
- 12 - Enduits projetés sablon
- 13 - Ventilation locaux VMC
- 14 - Dépannage climatisation
- 15 - Approche commerciale dépanneur
- 16 - Electricité Bio Compatible
- 17 - Pathologies du Bâti ancien
- 18 - Mémoire Technique
- 19 - Dématérialisation marchés publics
- 20 - Gestion des fluides frigorigènes
- 21 - B.I.M.
- 22 - R.G.P.D.
- 23 - Sous traitance BTP
- 24 - Harnais de sécurité
- 25 - Echafaudages fixes Montauban
- 26 - Echafaudages fixes Entreprise
- 27 - Echafaudages roulants
- 28 - A.I.P.R.
- 29 - CACES Nacelles PEMP
- 30 - CACES Maniscopic Cat 9
- 31 - Secouriste du Travail
- 32 - Habilitation Electrique B0
- 33 - Habilitation Electrique BR B1V
- 34 - AMIANTE SS4 Encadrants
- 35 - AMIANTE SS4 Opérateurs

Informations Entreprise :

Nom prénom du chef d'entreprise : _____

Nom(s) du/des participant(s) : _____

Statut dans l'entreprise: Artisan TNS Dirigeant Salarié
 salarié(e) Autre

N° SIRET : ____ / ____ / ____ / 00 ____ Code APE : _____ N° Tél. : _____

E-mail : _____

Paiement par chèque bancaire à l'ordre du CTFPA

Signature

Tampon

VOTRE CONTACT FORMATION : NADIA JULES

244 rue de l'abbaye - 82000 Montauban

Tél. 05 63 03 86 00 - Fax. 05 63 03 70 02 - info@capeb82.fr